



NOUS, Jean-Luc GARIN,

par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique,

évêque de Saint-Claude

En application du canon 509 § 1 du Code de droit canonique visant la nomination des chanoines,

Après avoir entendu les membres du chapitre cathédral en respect des dispositions dudit article précité,

Nommons

Monsieur l'abbé Maurice-Marie QUERE

Membre du Chapitre des chanoines de la cathédrale de Saint-Claude

A compter rétroactivement du 8 septembre 2024,

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Poligny en trois exemplaires originaux,
le vingt et un novembre deux mil vingt quatre,
sous Notre seing et Notre sceau et avec le contreseing de Notre Chancelier.

Monseigneur Jean-Luc Garin
Evêque de Saint-Claude

Abbé William Goyard
Chancelier



Jean-Luc Garin

William Goyard